



PRÉSENTATION INVESTISSEURS



LEI : 969500DXABUESL2F1Z26

- Présentation du Syctom
- Missions exercées
- Éléments financiers
- Financement

LE STATUT DU SYCTOM

- Le territoire du Syctom englobe 85 communes d'Île de France, dont la ville de Paris qui représente pratiquement la moitié des membres. Le Syctom est très lié à la Ville de Paris comme Standard & Poor's (S&P) l'a rappelé : « *une probabilité forte d'un soutien extraordinaire conjoint, solidaire, prompt et suffisant des collectivités adhérentes, dont la Ville de Paris, en cas de difficultés financières* ».
- Le Syctom a été créé le 16 mai 1984 par arrêté préfectoral.
- Le Syctom est un établissement public administratif. C'est une formule voisine d'une structure préexistante en Allemagne : « Stadtwerke ».
- Le Syctom applique la nomenclature comptable des communes (M14). L'agence S&P précise : « *En tant que syndicat mixte, le Syctom est soumis aux dispositions du Code général des collectivités territoriales ainsi qu'à des règles budgétaires et de comptabilité publique comparables aux collectivités locales françaises.* »
- Le Syctom est soumis au contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

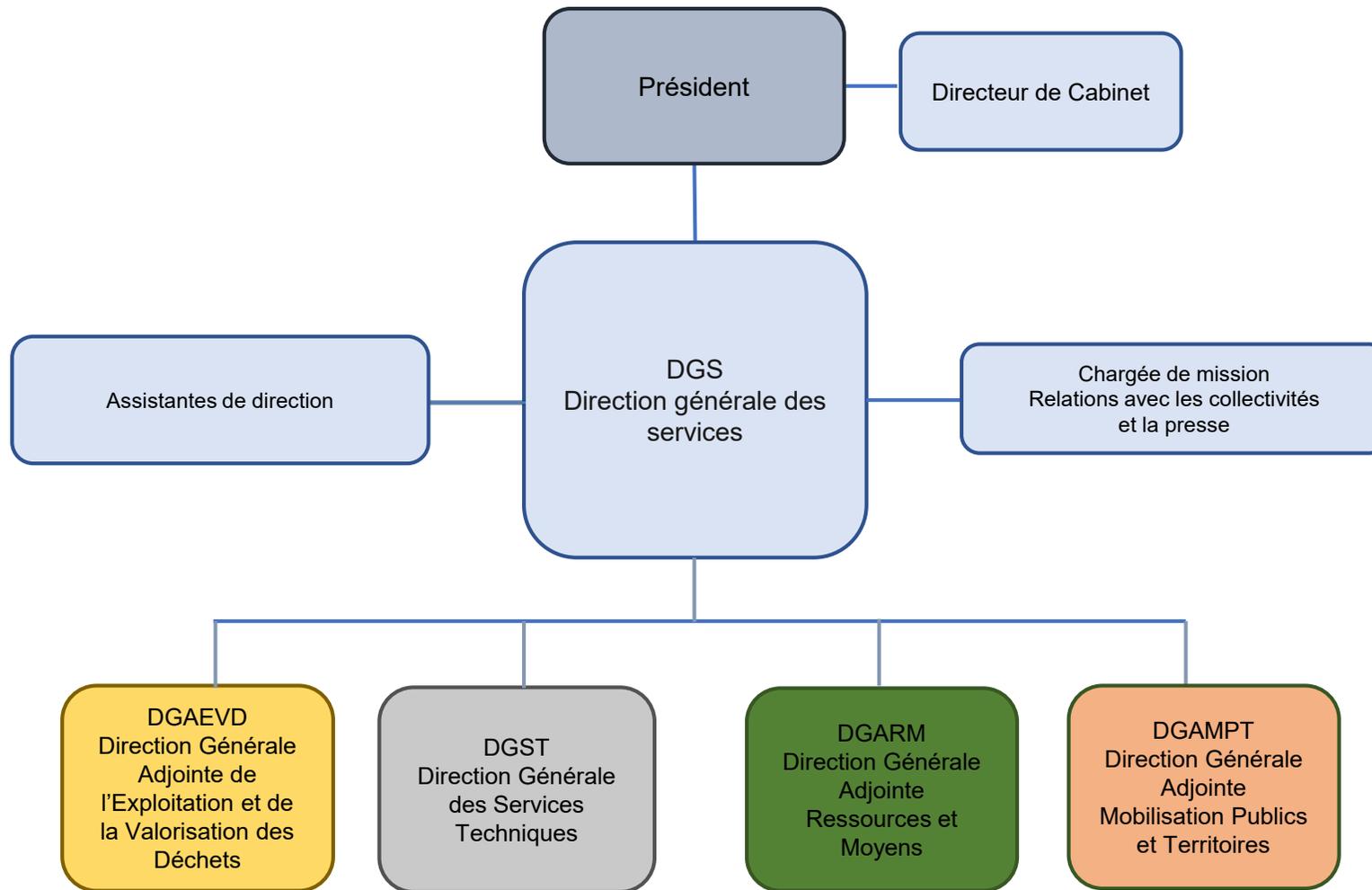
LES MISSIONS DU SYCTOM

- Le Syctom traite les 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers de l'ensemble des communes du Grand Paris soit 5,8 millions d'habitants (près de 10 % de la population française). Il exerce les missions suivantes :

- Le traitement des déchets : Les déchets collectés par les collectivités sont réceptionnés puis traités dans ses installations : papiers/emballages, ordures ménagères, encombrants et déchets apportés en déchèteries, biodéchets.
- La valorisation des déchets : Avec l'objectif « zéro déchet non valorisé », le Syctom transforme les déchets en ressource avec la valorisation matière (déchets recyclés) et la valorisation énergétique (production d'énergie sous forme de vapeur et d'électricité).
- L'étude, la réalisation et l'exploitation des ouvrages pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.
- La mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation pour améliorer le tri et réduire le volume des déchets ménagers, et l'accompagnement des collectivités membres dans leur politique de prévention des déchets.



L'ORGANIGRAMME DU SYCTOM



LES INSTALLATIONS DU SYCTOM

- Le Sycotom dispose de centres de traitement installés au cœur des lieux de vie et de production de déchets :
 - 3 centres d'incinération avec valorisation énergétique permettant de chauffer l'équivalent de 300 000 logements chaque année.
 - 1 centre de transfert des ordures ménagères.
 - 6 centres de tri des emballages et papiers pour le recyclage.



**Le centre de traitement multifilière
à Ivry/Paris XIII**

Capacité actuelle de 730 000 t/an
(350 000 t/an pour le futur centre)



**Le centre de traitement multifilière
Isséane à Issy-les-Moulineaux**

Capacité de 510 000 t/an
Tri de la collecte sélective : 30 000 t/an

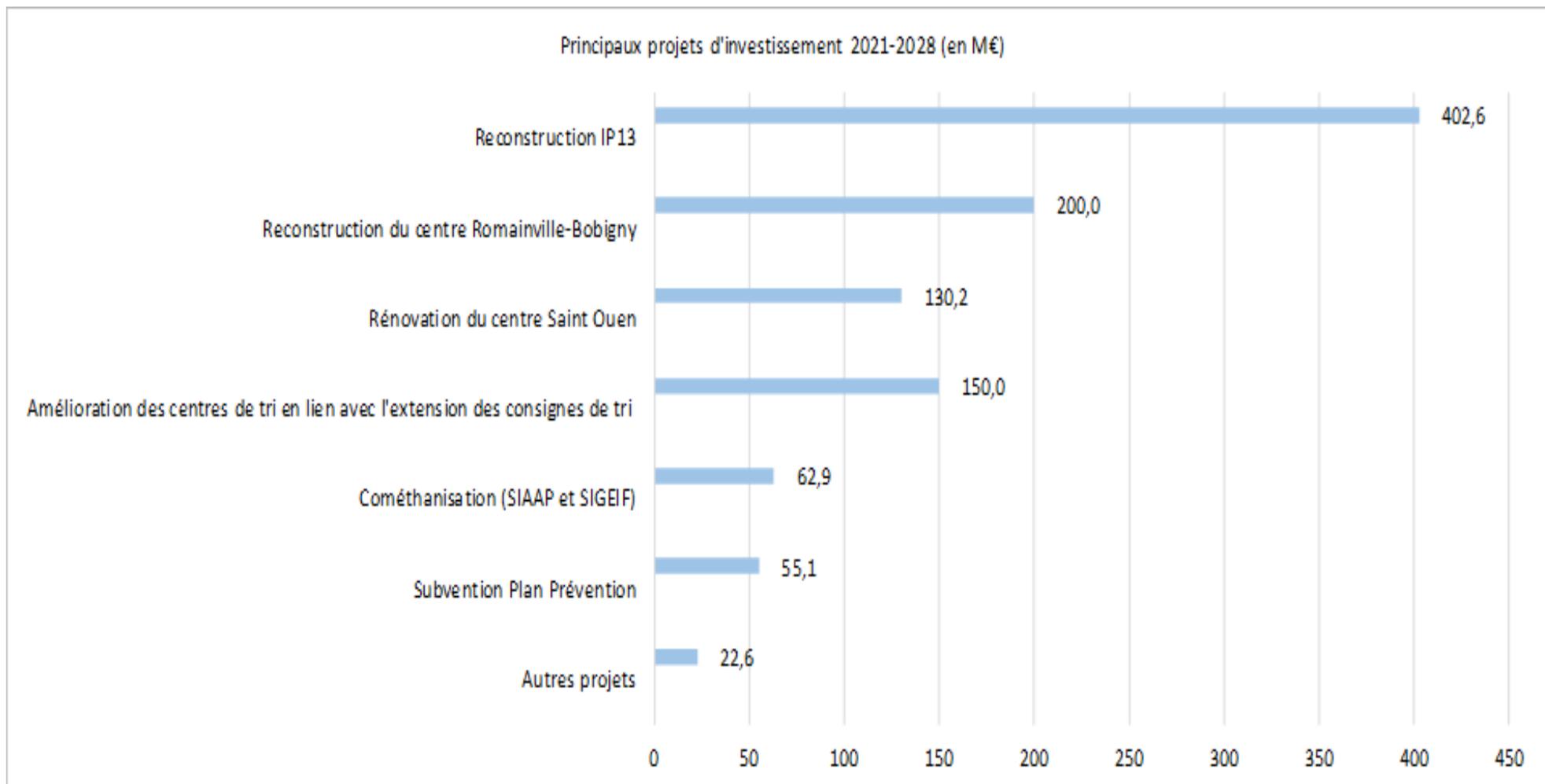


**Le centre de valorisation énergétique
L'Etoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine**

Capacité de 650 000 t/an

LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

- La programmation des équipements sur 2021 – 2028 s'élève à 1 milliard d'euros. Les principaux projets sont les suivants :



LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

Le centre à Ivry/Paris XIII :

Le permis de construire et l'autorisation d'exploiter ont été délivrés fin 2018 pour l'unité de valorisation énergétique (UVE).

Le chantier se déroulera de 2019 à 2024 : déconstruction du site actuel, construction de la nouvelle UVE puis mise en service industrielle.



LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

- L'Étoile Verte, le centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen-sur-Seine :

Le projet comprend plusieurs volets :

1- L'intégration architecturale et paysagère : les travaux préparatoires et la démolition du bâtiment menuiserie ont été réalisés en 2017/2018. Les études du gros œuvre ont été lancées. La reconfiguration du parc à mâchefers, la construction du nouveau bâtiment tiers et le relooking des façades sont également en cours.

2- Le nouveau traitement sec des fumées : les travaux ont débuté en 2019

3- Le renouvellement du traitement des effluents industriels : fin des travaux prévue en 2020



LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

L'amélioration continue et l'adaptation des centres à l'extension des consignes de tri :

La loi impose le tri de l'ensemble de tous les emballages plastiques d'ici 2022. Le Syctom a investi pour renforcer la capacité de tri de ses centres et adapter ses outils de traitement existants.

- Le centre de tri à Paris XV : fin des travaux en 2021.
- Le centre de tri à Nanterre : fin des travaux en 2021.
- L'amélioration continue de l'ensemble des centres : diverses maintenances et démarche sécurité.



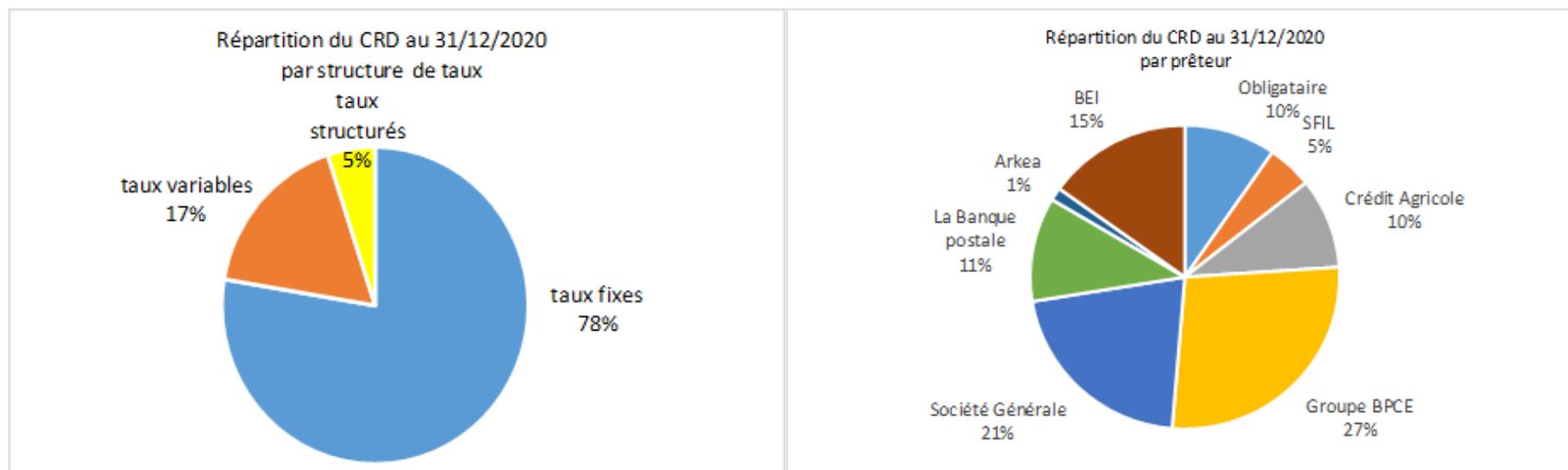
LES PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

Le plan prévention 2021 – 2026 :

- Les objectifs de ce plan sont :
 - La réduction des déchets et notamment du gisement des ordures ménagères.
 - L'optimisation des flux pour une meilleure valorisation (augmentation de la quantité et de la qualité des collectes sélectives).
- Les modalités sont :
 - Versements de soutiens financiers.
 - Appels à projets.
 - Mise en réseau des acteurs

LA DETTE : ENCOURS ET STRUCTURE FIN 2020

- Un encours de dette de 729 M€ fin 2020 qui devrait atteindre 1 Md€ en 2024-2025.
- Un taux moyen de 1,8 % - Durée de vie résiduelle : 17,2 ans.
- Une dette classée à 95 % en 1A-1B (taux fixes et variables simples et standards) et 5 % en barrière avec multiplicateur (4E-5E).
- Un maintien de la diversification des prêteurs malgré l'augmentation de l'encours.
- La contractualisation d'enveloppes globales (230 M€ BEI / 200 M€ CDC).



LA DETTE : STRATEGIE D'ENDETTEMENT

- Un besoin de près de 566 M€ sur la période 2021-2024 dont 194 M€ en 2021.
- La poursuite de la recherche des financements les plus compétitifs en pondérant l'encours auprès de chaque prêteur.
- La diversification des sources de financement avec la poursuite du recours à l'obligataire en 2021 :
 - Le maintien de la notation S&P A+ / perspective stable en 2020.
 - La mise en place d'un programme EMTN depuis le 1^{er} trimestre 2020.
 - Une structuration complète en Green Bond par l'agence Vigeo. Une recherche exclusive de green bonds.

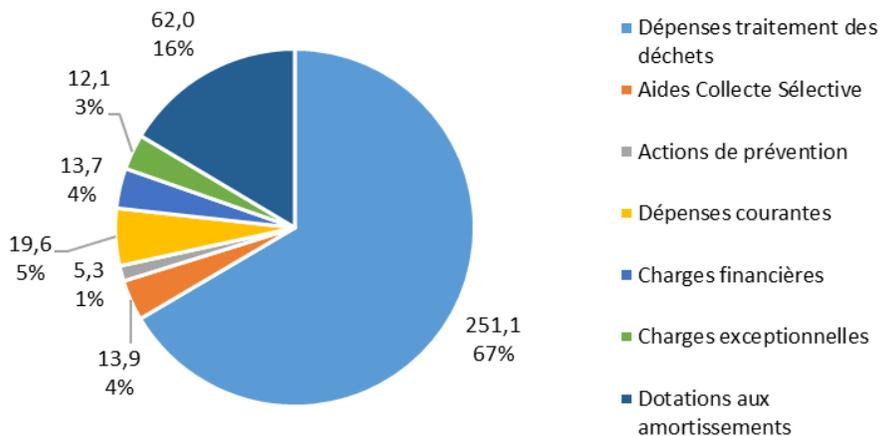
LES COMPTES ET LES INFORMATIONS FINANCIERES

- Le réalisé de l'année 2020 se traduit par :
 - Une épargne brute de 80 M€ et un taux d'épargne de 20 % soit en progression de 5 points.
 - Des charges financières à hauteur de 13,7 M€ soit 3,6 % des dépenses de fonctionnement.
 - La poursuite des dépenses d'équipement (162 M€ en 2018, 185 M€ en 2019, 200 M€ en 2020).
 - La poursuite du recours à l'emprunt à hauteur de 155 M€ en 2020 (243 M€ en 2019).
 - Une capacité de désendettement de 9,2 ans contenue grâce à la hausse de l'épargne brute.

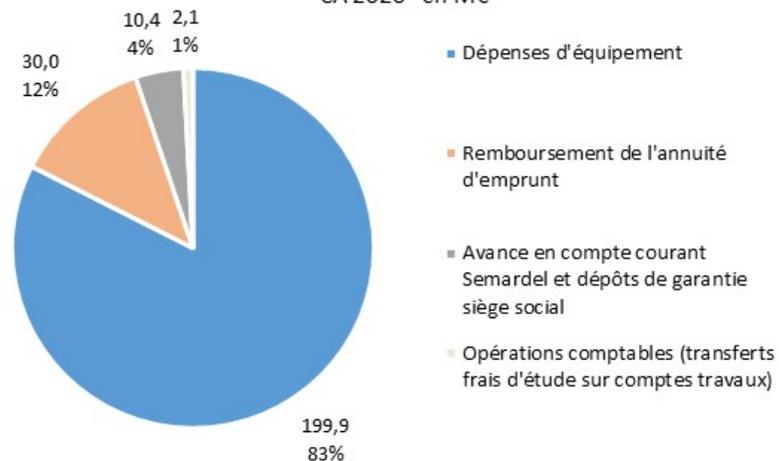
Montants en M€	CA 2019	CA 2020	CA 2020 / CA 2019
Dépenses réelles de fonctionnement	362	311	- 51
Recettes réelles de fonctionnement	429	391	- 39
Epargne brute	68	80	12
Taux d'épargne brute	16%	20%	5%
Dépenses réelles d'investissement	298	240	- 58
Recettes réelles d'investissement	300	229	- 72
Capital Restant Dû au 31/12/N	604	729	125
Capacité dynamique de désendettement	8,9	9,2	0,2

LA STRUCTURE DU CA 2020

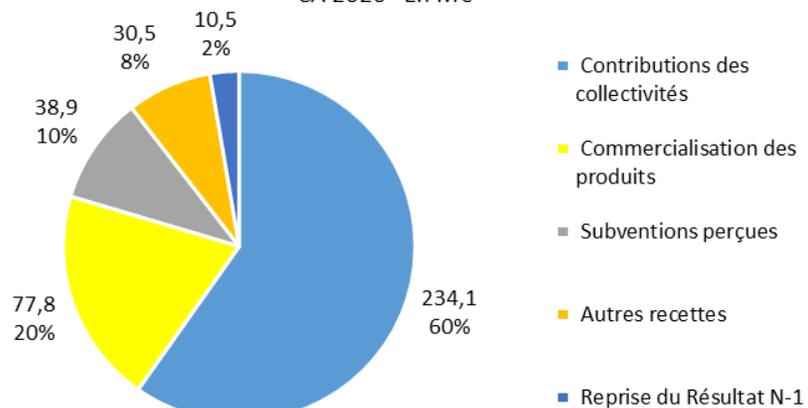
Dépenses de fonctionnement (377,6 M€)
CA 2020 - en M€



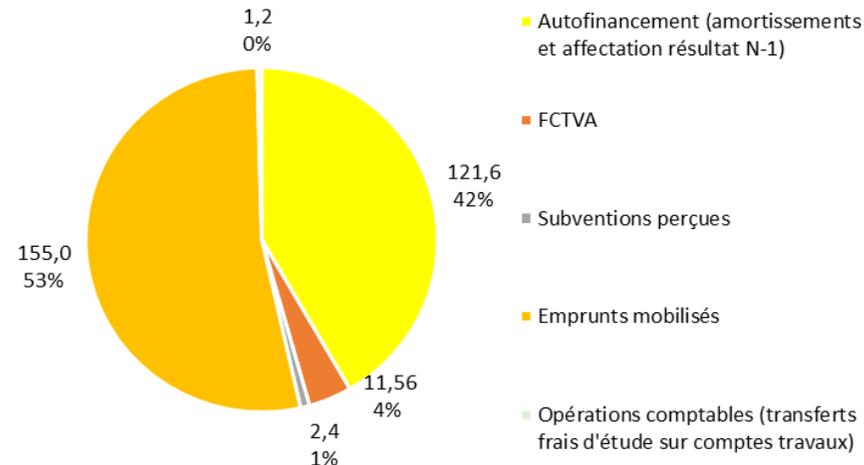
Dépenses d'investissement (242,3 M€)
CA 2020 - en M€



Recettes de fonctionnement (391,7 M€)
CA 2020 - En M€



Recettes d'investissement (291,8 M€)
CA 2020 - En M€



LA NOTATION FINANCIERE DU SYCTOM

- Lors de la dernière actualisation en juillet 2020, l'agence Standard & Poor's a maintenu la note long terme A+. La note court terme est aussi maintenue à A-1.

L'agence Standard & Poor's a reconnu les points forts suivants :

- **1- Une gouvernance consensuelle :**

« Nous considérons que les instances de gouvernance du Syctom (...) démontrent une grande capacité de consensus dans la prise de décision, dont les matières relatives à la stratégie budgétaire et à la planification financière. »

- **2- Une sécurisation des besoins en liquidité :**

Pour mémoire le Syctom a été en capacité de mobiliser 243 M€ en 2019 puis 155 M€ en 2020 en emprunts :

« Nous considérons que la situation de liquidité du Syctom est favorable. Les besoins de financement augmentent de manière conséquente à partir de 2019 mais le Syctom a été en mesure de sécuriser sa situation de liquidité grâce à des enveloppes de financement pluriannuelles et des lignes de trésorerie. Nous comprenons aussi que le Syctom souhaite diversifier ses sources de financement par un accès direct aux marchés financiers. »

- **3- Le maintien d'un soutien extraordinaire conjoint, solidaire, prompt et suffisant de la Ville de Paris :**

« La note du Syctom intègre aussi notre appréciation d'une probabilité forte d'un soutien extraordinaire conjoint, solidaire, prompt et suffisant des collectivités adhérentes, dont la Ville de Paris, en cas de difficultés financières. »

INFORMATIONS ET CONTACT

Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

86, rue Regnault

75013 Paris

<https://www.syctom-paris.fr/>

Rapports annuels et documents financiers:

<https://www.syctom-paris.fr/acteur-public/budget.html>

Programme EMTN et Green Bonds :

<https://www.syctom-paris.fr/acteur-public/budget/programme-euro-medium-term-notes-emtn.html>

Directeur Financier :

Maxence VAN STEIRTEGHEM

vansteirteghem@syctom-paris.fr

Tel : (33) +6 95 86 58 85

Merci de votre attention